



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 17 décembre 2009

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. GRANDGUILLAUME

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Benoît BORDAT	M. Pierre LAMBOROT
M. Pierre PRIBETICH	M. Joël MEKHANTAR	M. Louis LAURENT
M. Jean ESMONIN	M. Christophe BERTHIER	M. Roland PONSAA
M. Gilbert MENUET	M. Philippe DELVALEE	Mme Christine MASSU
Mme Colette POPARD	M. Georges MAGLICA	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Rémi DETANG	Mme Anne DILLENSEGER	M. Michel FORQUET
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Nelly METGE	M. Claude PICARD
M. François DESEILLE	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE	M. Gaston FOUCHERES
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Elisabeth BIOT	M. Pierre PETITJEAN
M. Michel JULIEN	Mlle Christine MARTIN	M. Nicolas BOURNY
Mme Marie-Françoise PETEL	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Gérard DUPIRE	M. Alain MARCHAND	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
Mme Catherine HERVIEU	M. Mohammed IZIMER	M. Gilles MATHEY
M. Jean-Claude DOUHAIT	Mme Hélène ROY	Mme Françoise EHRE
M. Jean-Paul HESSE	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	Mme Geneviève BILLAUT
Mlle Badiaâ MASLOUHI	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Murat BAYAM
M. Yves BERTELOOT	M. Jean-Yves PIAN	M. Michel BACHELARD
M. Patrick MOREAU	Mlle Stéphanie MODDE	M. Philippe BELLEVILLE
M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Philippe CARBONNEL	M. Norbert CHEVIGNY
M. André GERVAIS	M. Alain LINGER	Mme Noëlle CABBILLARD.
M. Alain MILLOT		

Membres absents :

M. José ALMEIDA	M. François-André ALLAERT pouvoir à M. Alain MILLOT
M. Jean-François DODET	M. Didier MARTIN pouvoir à Mme Jacqueline GARRET-RICHARD
M. Patrick CHAPUIS	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
M. Jean-François GONDELLIER	Mme Christine DURNERIN pouvoir à Mme Catherine HERVIEU
M. Dominique GRIMPRET	Mlle Nathalie KOENDERS pouvoir à Mme Colette POPARD
M. Mohamed BEKHTAOUI	Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Mohammed IZIMER
M. Lucien BRENOT	M. François NOWOTNY pouvoir à Mme Christine MASSU
M. Michel ROTGER	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à Mme Françoise EHRE
Mme Claude DARCIAUX	M. Patrick BAUDEMONT pouvoir à Mme Geneviève BILLAUT.
M. Philippe GUYARD	
M. Rémi DELATTE	
M. Gilles TRAHARD	

OBJET : DEPLACEMENTS

Tramway - Dijon - 34 avenue du Drapeau - Accompagnement au relogement de locataires

M. BRETIN et Melle BOSSU sont locataires d'un logement situé dans un immeuble en copropriété 34 avenue du Drapeau, cadastré section AT n°130. Cet appartement constitue le lot n°3, pour une surface de 62 m², avec un grenier et une cave et est situé au 1er étage.

Cet immeuble est grevé de la servitude d'emplacement réservé n°141 du Plan Local d'Urbanisme, destinée à l'élargissement de la voie et qui permettra la réalisation de la future ligne de tramway.

Il est précisé que l'acquisition de cet appartement est proposée lors de cette même séance.

Ce logement doit être libéré au plus tard le 31 mars 2010.

M. BRETIN et Melle BOSSU souhaitent accéder à la propriété et sont en cours de recherche d'un terrain à bâtir. Les délais de libération de l'appartement ne permettent pas de mener à bien ce projet sans passer par un relogement temporaire, générant ainsi des frais supplémentaires (déménagement, frais d'agence, frais de résiliation de contrat, d'état des lieux).

Il est ainsi proposé d'attribuer une indemnité globale, forfaitaire et définitive de cinq mille cinq cent euros (5 500 €), au titre de l'indemnisation relative aux frais de transfert et aux frais exposés pour le relogement locatif temporaire.

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'attribuer** à M. BRETIN et Melle BOSSU, locataires de l'appartement situé 34 avenue du Drapeau, constituant le lot n°3 de la copropriété cadastrée section AT n°130, une indemnité de transfert et de relogement locatif temporaire ;
- **de dire** que cette indemnisation interviendra moyennant un montant total de 5 500 €, qui sera versée lors de la libération de l'appartement, laquelle doit intervenir au plus tard le 31 mars 2010 ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer, au nom de la Communauté de l'Agglomération Dijonnaise, tous actes et documents à intervenir en vue de régulariser ce dossier.

Pour extrait conforme,
Le Président
Pour le Président

Convocation envoyée le 10 décembre 2009

Publié le 18 DEC. 2009

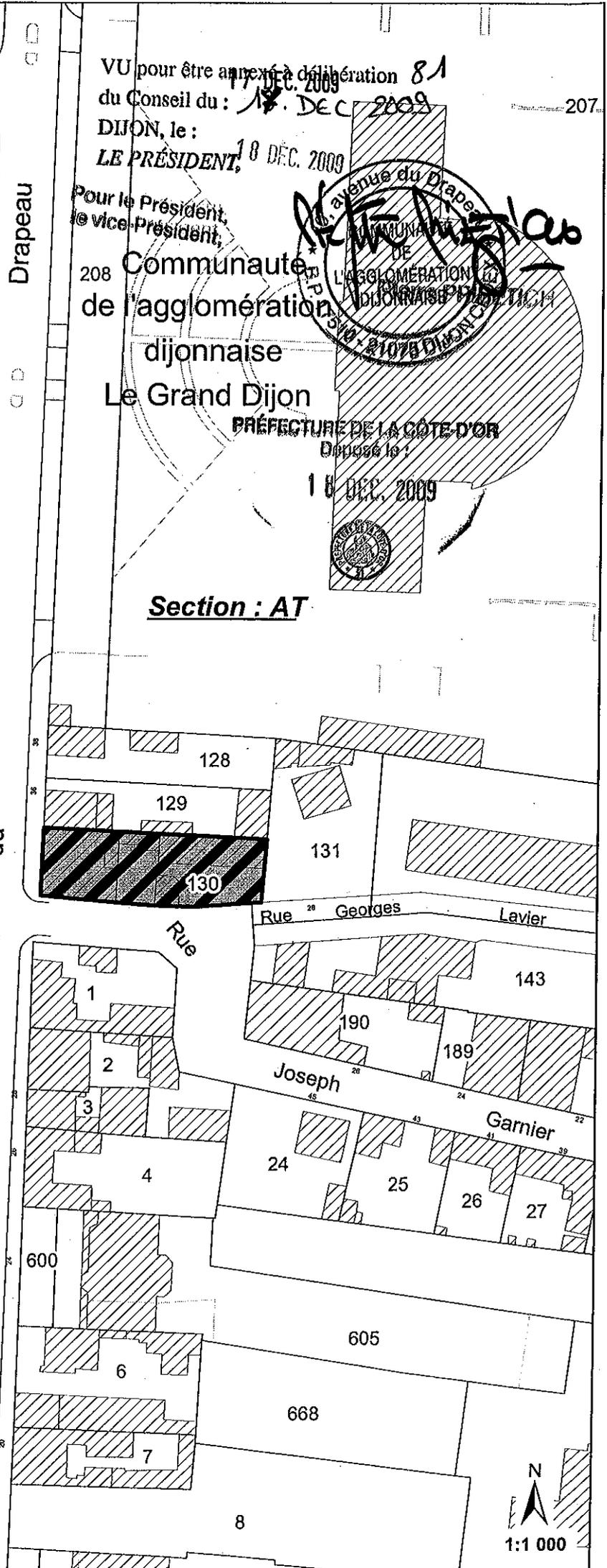
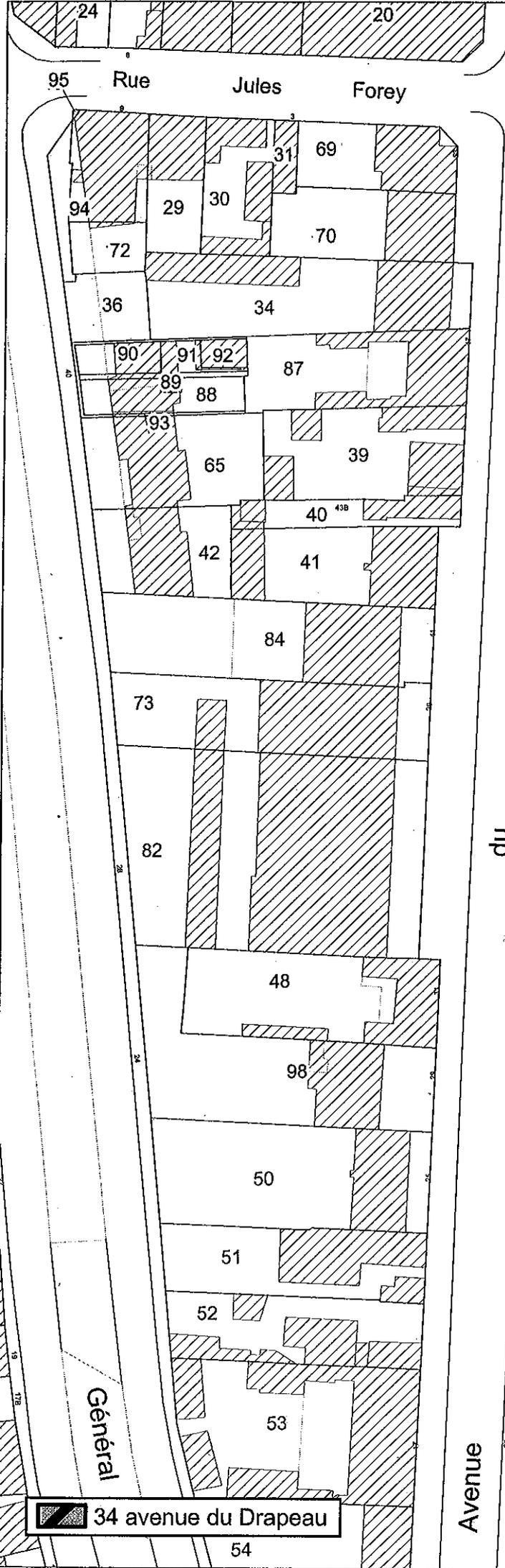
Déposé en Préfecture le

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le :

18 DEC. 2009





 34 avenue du Drapeau

VU pour être annexé à délibération 81
 du Conseil du : 18 DEC 2009
 DIJON, le : 18 DEC 2009
 LE PRÉSIDENT,

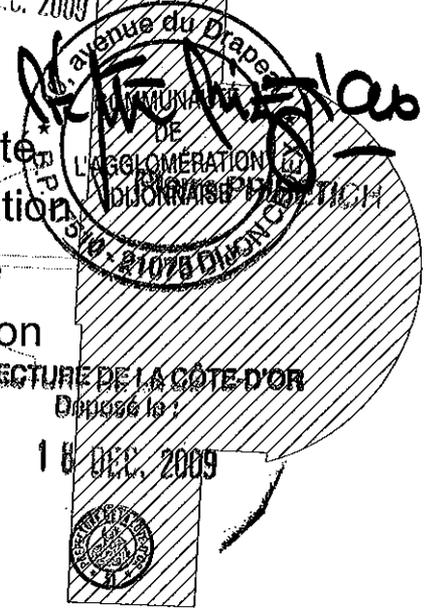
Pour le Président,
 le vice-président,

208 Communauté
 de l'agglomération
 dijonnaise

Le Grand Dijon

PRÉFECTURE DE LA CÔTE D'OR

Deposé le :
 18 DEC 2009



Section : AT

